

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

LILLE. 104, Rue de Paris
PARIS. 43, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Éclair

de Roubaix - Tourcoing

BUREAUX: Roubaix, Téléph. 351-17
45, rue de la Gare, 45

TOURCOING (Téléph. 9-05)
3, rue Fidèle Lohoucq

DIRECTRICE: M^{me} Eug. GUILLAUME.

QUAND LES NUITS DE LILLE LIVRENT LEURS SECRETS...

LE DERNIER EXPLOIT DU « MAÎTRE-CHANTEUR »

Ce « maître-chanteur » dont on parlait beaucoup courant mai 1933, fit figure de « gagnier » dans l'imagination populaire. Et pourtant ce n'était pas un mythe, ni même un fantôme, puisque des commerçants menacés de chantage, ont entendu sa voix par fil téléphonique.



La police se posta à l'angle des boulevards de la Liberté et Vauban, pour surveiller les alentours du café du Globe où le maître-chanteur devait tenir l'enveloppe...

puisque à vu son écriture contrefaite puisqu'on a pu son silhouette dans l'escalier d'un immeuble de la rue de Bethune pûsque des garçons de café lui ont servi des apertifs et poussés enfin, la police a pu l'arrêter.

C'est ce dernier épisode de l'histoire de ce « maître-chanteur » que je veux vous raconter en affirmant, par avance, qu'il est authentique et inédit.

Après l'alerte provoquée en Mai par la visite nocturne du maître-chanteur dans les appartements d'un charbonnier de la rue de Bethune, la police hilloise activa ses recherches. On n'a jamais exactement déterminé le but de cette bizarre excursion de minuit : rapt d'enfant, cambriolage, rendez-vous galant avec une soubrette de maison ?

Non revenus pas la dessus, puisque aussi bien, l'homme s'est assis et n'a plus écrit ni téléphoné à tort et à travers pour rançonner celui-ci et menacer celui-là.

Mais après l'affaire du 23 Mai, ce « gagnier » de pacotille tenta une dernière fois son misérable et malhathie « truc » du chantage à l'américaine. Il s'adressa une fois de plus à un commerçant du centre de la ville et lui demanda de remettre au « Café du Globe », une enveloppe contenant dix mille francs avant 21 heures et à une date fixe. Si

et venue, ou s'il les vit il fut le seul à point s'en étonner. Il frôla devant le « Café du Globe », se rangea, descendit et vint s'asseoir dans le cabinet où, faisant reposer une pédale sur la pierre du trottoir, se dirigea vers l'entrée du café, poussa une porte, puis une deuxième, commanda un « demi », le but très posément, regarda le garçon, lui laissa un pourboire modeste, contourna un paravent, se présenta à la caissière, lui demanda l'enveloppe, reçut ce « document » dans ses mains callusées, plaça la lettre dans la poche intérieure de son bleu, salua la dame en noir, fit demi-tour, laissa la caissière rigoler de stupéfaction derrière son joli comptoir, sortit, enfourna sa bicyclette, et à coups de pédales régulières il traversa le carrefour pour se diriger vers la Dénis.

Cette opération dura trois minutes. L'arrivée et le départ de ce cycliste furent certes, été remarqués par les policiers. Il faudrait avoir des yeux d'imagination pour identifier un « gagnier », aussi apparemment inoffensif que ce vélocipède, et les inspecteurs ne virent en lui qu'un ouvrier assouffi et pressé de rentrer à son domicile.

Tardive alerte. Ce fut la caissière qui alerta la police. Revenue de son émotion, elle courut jusqu'au seuil de la porte de l'établissement et cria :

« Vite ! c'est lui ! »

A ce moment précis, le cycliste tournait à droite devant le pont de la Citadelle, il prit le chemin de halage et retourna, se rendit compte que l'alerte était donnée et baissant la tête, il s'apprêta dans la direction du Ramponneau.

Les policiers commentèrent alors une demi-minute d'effroi. Deux d'entre eux se précipitèrent en courant, ils mirent les quatre autres dans la poursuite du fustige. Les quatre autres dans l'attente d'un « cake walk » d'impatience. Pas d'agents, cyclistes pas d'auto, si seulement passait un taxi !

L'arrivée à Marseille des corps des aviateurs André Huet et Collet

« Ils étaient six aux carreaux terribles »

L'AFFAIRE STAVISKY ET SES RÉPERCUSSIONS

L'INSTRUCTION CONTINUE A BAYONNE OU MM. DALIMIER ET DURAND DEVRONT SE RENDRE JEUDI PROCHAIN

Les défenseurs de Tissier ont fait opposition à l'arrêt de la Cour de Cassation et celle-ci serait suspensive.

Le directeur et l'appréciateur du Crédit Municipal d'Orléans ainsi que le boxeur-Niemen sont l'objet de mandats d'amener

On annonce que les défenseurs de Tissier, M^{rs} Jean-Charles Legrand et André Delmas, qui, comme on le sait, se sont toujours opposés au dessaisissement du parquet de Bayonne, ont décidé, en se basant sur l'article 534 du code d'instruction criminelle, de former opposition à l'arrêt qui vient d'être rendu par la Cour de cassation.

Il est estimé que cette opposition doit avoir un caractère suspensif, ainsi que le prévoit l'article 534 du code d'instruction criminelle.

La décision prise par M^{rs} Jean-Charles Legrand et Delmas aurait été motivée par la surprise, qu'ils ont éprouvée en constatant que des communications envoyées régulièrement par M. d'Uhalt n'étaient parvenues, ni à M. Dalmier, ni à M. Julien Durand.



M. D'UHALT, juge d'instruction, au parquet de la Seine, chargé de centraliser l'affaire Stavisky. On le voit ici, au centre, entouré de ses collaborateurs MM. les juges DUMAY et HUDE.

« Je demande à M. d'Uhalt, qui doit rester saisi jusqu'à ce que l'opposition soit tranchée, de convoquer à nouveau et d'urgence, les deux témoins révoqués. »

LES MINEURS ONT COMMÉMORÉ HIER LE 28^e ANNIVERSAIRE DE LA CATASTROPHE DES MINES DE COURRIÈRES

Il y avait hier 28 ans, c'était le samedi 10 mars 1906, une terrible catastrophe jetait sa consternation dans tout le bassin houiller.

Un coup de grisou aux Mines de Courrières, avait fait 1.200 victimes. Le souvenir de cette horrible tragédie est resté vivace chez les travailleurs du sous-sol et, chaque année d'imposantes manifestations, déroulent dans les citadelles ou rappellent les morts de cette journée tragique.

« L'arrivée à Marseille des corps des aviateurs André Huet et Collet »

« Ils étaient six aux carreaux terribles »

« Les corps de MM. André Huet et Collet, précipitèrent en courant, ils mirent les quatre autres dans la poursuite du fustige. Les quatre autres dans l'attente d'un « cake walk » d'impatience. Pas d'agents, cyclistes pas d'auto, si seulement passait un taxi ! »

« L'arrivée à Marseille des corps des aviateurs André Huet et Collet »

« Ils étaient six aux carreaux terribles »

LE MYSTÉRIEUX ASSASSINAT DE LA FEMME D'UN NÉGOCIANT PARISIEN

LE MYSTÉRIEUX ASSASSINAT DE LA FEMME D'UN NÉGOCIANT PARISIEN

Celle-ci fut trouvée morte dans la baignoire d'un appartement meublé et son compagnon avait disparu avec ses bijoux et son argent

Vendredi, à 17 h. 15, un couple fort élégant se présentait, 10, rue Quentin-Bauchart, et demandait au gérant du meublé un pied-à-terre pour 24 heures. Les clients furent conduits au deuxième étage, où ils trouvèrent un appartement à leur convenance et en acquittèrent la location, soit 75 fr., plus 3 francs qu'ils emportèrent pour boire à la femme de chambre, Mme Marguerite Weber.

Celle-ci, vers 20 heures, frappa à la porte de l'appartement du couple pour lui offrir de lui monter son dîner. Elle n'obtint pas de réponse, la soubrette pénétra dans la première pièce de l'appartement, puis dans la seconde, et comme aucun « voix ne faisait écho », elle alla ouvrir la porte de la baignoire et y trouva une femme morte et un homme disparu.

Le mari de la victime reconnaît sa femme

Juste à hier matin, la police ne possédait aucun indice sur l'identité de cette femme. L'enquête s'est poursuivie activement et on devait bientôt, grâce au mari, connaître le nom de l'inconnue.

« Une visite au moins étrange »

« J'appela à nouveau la bonne, qui déclara : « A 18 h. 30, j'ai reçu un coup de téléphone d'un monsieur qui m'a prévenue qu'il allait venir chercher le manteau de vision de Madame, celui qu'elle portait venant d'être déchiré. J'ai répondu que je n'avais pas le manteau d'un inconnu et vous n'avez succédé à crainte à avoir, répéta l'inconnue, puisque Madame m'a confié ses clés. »

« Un crime crapuleux »

« A mon avis, poursuit M. Hétel, ma femme a été victime d'un individu qui a tué pour voler. En effet, ma femme avait sur elle de nombreux bijoux, une bague en platine et brillants de 30.000 francs, un bracelet de brillants de 30.000 francs, une broche de 20.000 fr., un collier de perles japonaises de 1.000 francs ; enfin, son alliance en or avec la date de notre mariage. En outre, le « roi » de l'ynx de son manteau a été arraché de leur foyer. »

« L'arrivée à Marseille des corps des aviateurs André Huet et Collet »

« Ils étaient six aux carreaux terribles »

« Les corps de MM. André Huet et Collet, précipitèrent en courant, ils mirent les quatre autres dans la poursuite du fustige. Les quatre autres dans l'attente d'un « cake walk » d'impatience. Pas d'agents, cyclistes pas d'auto, si seulement passait un taxi ! »

« L'arrivée à Marseille des corps des aviateurs André Huet et Collet »

« Ils étaient six aux carreaux terribles »

« Les corps de MM. André Huet et Collet, précipitèrent en courant, ils mirent les quatre autres dans la poursuite du fustige. Les quatre autres dans l'attente d'un « cake walk » d'impatience. Pas d'agents, cyclistes pas d'auto, si seulement passait un taxi ! »

HORRIBLE EXPLOIT DE BANDIT HIER SOIR A RAISMES

HORRIBLE EXPLOIT DE BANDIT HIER SOIR A RAISMES

Il fracassa à coups de clé anglaise la tête de deux vieilles débitantes et surpris par un pensionnaire des victimes, il put s'enfuir dans la nuit

Un acte de banditisme, qui dénote chez son auteur une audace inouïe, a été commis hier soir à Raismes. Deux débitantes, Mme veuve Duflos, 54 ans, et sa sœur, Mme Delsahaye, 50 ans, qui tenaient le café dit « de la Gare », ont eu le crâne fracassé à coups de clé anglaise.

« Au « Café de la Gare » »

« Horrible spectacle »

« L'enquête »

« LES AFFAISSEMENTS MINERS INQUIÈTENT LOOS-EN-GOHELLE »

« LES HABITANTS SONT EN DANGER » dit M. DOLLÉ, professeur d'hydrogéologie

« IL N'Y A PAS LIEU DE S'ALARMER » dit M. BUCHET, directeur des Mines

« LES AFFAISSEMENTS MINERS INQUIÈTENT LOOS-EN-GOHELLE »

« LES HABITANTS SONT EN DANGER » dit M. DOLLÉ, professeur d'hydrogéologie

« IL N'Y A PAS LIEU DE S'ALARMER » dit M. BUCHET, directeur des Mines

« LES AFFAISSEMENTS MINERS INQUIÈTENT LOOS-EN-GOHELLE »

« LES HABITANTS SONT EN DANGER » dit M. DOLLÉ, professeur d'hydrogéologie

« IL N'Y A PAS LIEU DE S'ALARMER » dit M. BUCHET, directeur des Mines

« LES AFFAISSEMENTS MINERS INQUIÈTENT LOOS-EN-GOHELLE »